



La première **richesse** de Plaine Commune, ce n'est pas la **finance** mais les **salarié(e)s**

Pour faire avancer nos revendications, la mobilisation c'est **maintenant !!!**

### Voici l'état de la négociation sur les mutuelles :

Nos élu(e)s proposent une participation de 15 € en moyenne par agent avec des modulations qui n'ont pas été précisées. C'est inacceptable ! Pour rappel, la revendication commune aux 3 syndicats est 30 € minimum pour tous + des modulations (5 € supplémentaires par enfant, pour les cat. C et pour les familles à revenu unique). Plaine Commune propose une participation de 10 € à la prévoyance pour couvrir les risques d'incapacité.

### Voici la liste des refus de notre employeur :

- ▶ Refus de **revaloriser** la **prime** de service public au nom de l'austérité budgétaire. Le gel du point d'indice ne signifie pourtant pas le gel du régime indemnitaire et le nôtre n'a pas évolué depuis 2008 !
- ▶ Refus d'établir une **commission de recrutement** qui apporterait pourtant plus de transparence sur les procédures d'embauche.
- ▶ Refus de reconnaître financièrement la **différence grade/fonction**.
- ▶ Refus de l'équivalence du **déroulement de carrière** entre contractuels et titulaires sous prétexte de préserver le statut.
- ▶ Refus de créer des **postes permanents** pour satisfaire les besoins récurrents en **remplacement** alors que ces créations permettraient la titularisation d'agents de catégorie C (agents qui actuellement sont sur des contrats courts renouvelés). Raison invoquée : cela manquerait de souplesse pour les ressources humaines !
- ▶ Refus de reconnaître les agents ayant obtenu un **examen professionnel** ou un **concours** : une réponse individuelle est apportée au cas par cas mais certains collègues sont toujours en attente de nomination.

### Voici les sujets en attente de réponse :

- ▶ La difficulté d'accès au logement des agents.
- ▶ Le coût excessif de la restauration collective.

► Le guide d'accueil des nouveaux salariés.

### Et enfin voici ce que notre employeur a concédé :

La subrogation sera mise en place en 2013 (elle est demandée par la CGT depuis plusieurs années...).

Deux agents de cat. C vont être recrutés pour renforcer le service des RH (nous dénonçons depuis longtemps le sous-dimensionnement de ce service). Deux agents donc pour :

- s'occuper des quelques 148 postes qui sont transférés par Saint-Ouen en janvier 2013,
- mettre en place la subrogation et la participation aux mutuelles,
- prendre en compte le vieillissement des équipes et gérer les nombreuses retraites à venir,
- apporter un meilleur suivi des reclassements et des fins de contrats,
- améliorer (encore) la transmission des arrêtés.

Bon courage à nos 2 futurs collègues de la RH !

### Souffrance au travail :

Depuis le début de nos rencontres, nous alertons l'administration sur le mal-être des agents à Plaine Commune, sur les charges de travail sans cesse croissante, les réorganisations incessantes dans certains services, sur des problèmes de management qui sont niés (ou couverts) par les directions.

Nous dénonçons le décalage entre les principes affichés (notamment la Charte des valeurs partagées) et la réalité de terrain.

Nous dénonçons le décalage entre les projets ambitieux de Plaine Commune et les moyens insuffisants qui leurs sont alloués.

Ainsi, les agents de la DSIM (direction des systèmes d'information) se plaignent depuis deux ans du stress engendré par une carence d'organisation. L'évolution est trop lente, les agents en ont marre de réclamer la même chose de réunion en réunion.

**Depuis janvier nous sommes en négociations.**

**Déjà septembre et nous n'avons pas été entendus.**

**C'est en octobre que se décide le budget...**

Nous appelons l'ensemble du personnel de Plaine Commune à une **heure de débrayage** le **jeudi 27** septembre au siège.

**Rendez-vous à 9h précises dans le hall.**

► **Tous ensemble pour faire gagner nos revendications**

***Nous souhaitons proposer l'intersyndicale la plus large possible pour cette action.***

***La CFDT n'a pas souhaité s'associer à cet appel : nous le regrettons.***